

AMBARÈS

& LAGRAVE

Vivre la ville, Vibrer Presqu'île

108
AVRIL - JUIN 2024

ALTO



PRÉVENTION-SOLIDARITÉ

Arrivée d'une nouvelle
médiatrice sociale

VIDEOPROTECTION

Le pôle éducatif Simone
Veil et le quartier du
Chemin de la vie équipés

BUDGETS PARTICIPATIFS

Lancement de la nouvelle
édition



BUDGET 2024

PAS D'AUGMENTATION DU TAUX DE FISCALITÉ

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT À LA HAUSSE

Retour en images sur quelques temps forts de la vie collective ambarésienne, ces dernières semaines...



16/01 - Restos du cœur : Visite surprise de Romain Colucci avec les bénévoles ambarésiens des Restos du cœur.



22/01 - Remise d'un chèque à l'association ELA à l'école de La Gorp : Bravo à tous les élèves et leurs professeurs pour leur belle démonstration de solidarité qui a permis de récolter plus de 2700 €.



23/01 - Opération « Place nette 33 » : La Gendarmerie de la Gironde a procédé à de nombreux contrôles en partenariat avec la Police Municipale.



16/02 - Pascal Lamige et son Extra Bal : En résidence d'artiste au Pôle Culturel Evasion, Pascal Lamige présentait son « Extra Bal » nouvelle formule, avec un casting de musiciens de première classe dans une salle Didier Lockwood qui affichait complet.



10/02 - Assises du sport : Une réunion publique organisée par la municipalité en partenariat avec les présidents de l' AS Ambarès Omnisports et l'ES Ambarésienne pour présenter le schéma directeur des équipements sportifs jusqu'en 2040.



17/02 - Repas des aînés : Une édition 2024 toujours aussi gourmande, chaleureuse et festive, saluée par M. le Maire Nordine Guendez, Annabelle Gourviat Adjointe aux solidarités et les membres du conseil d'administration du CCAS.



21/02 - Distribution de composteurs : De nombreux Ambarésiens s'étaient inscrits pour la distribution de composteurs, Place de La Victoire.



24/01 - Clôture du Calendrier de l'aveit des commerçants ambarésiens : Rendez-vous convivial, dans le parc de jeux «Aloha les enfants», pour les 26 commerçants ayant participé à l'opération 2023 du calendrier de l'aveit.



28/02 - Repas intergénérationnel Résidence Autonome du Moulin : Dans le cadre des actions favorisant les liens intergénérationnels, les équipes du CCAS et de la Direction Familles organisent des repas une fois par mois entre les enfants du centre de loisirs et les aînés.



09/03 - Carnaval : Une édition «Olympique» qui cette année a pris son envol depuis la place de la Victoire, devant la Mairie, avec la remise des clés de la ville par le Maire à Colette, représentant pour l'occasion le fidèle et précieux collectif de bénévoles.



12/03 - Les 100 ans de M. Mouchague : Jean-Pierre Mouchague a pu célébrer son centième anniversaire en présence de ses proches et entouré également de Max Coles, Maire de Saint-Vincent de Paul, de Michel Héritié, et du maire Nordine Guendez.



19/03 - Commémoration du 19 mars 1962 : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, place du 19 mars 1962 sur le parvis de la gare de La Gorp.

SOMMAIRE

P. 4 - 6 ACTUALITÉS

Les Francas déménagent à Beaujet
Extension du réseau de vidéoprotection
Bienvenue aux nouveaux commerçants
Changement du jour de collecte des bacs verts
Pass TBM + train, tout en un
Une médiatrice sociale pour plus de proximité
Les Connectives #9 - Festival de la jeunesse
La rue du Lyonnais réaménagée
Compostage, du nouveau !

P.7 ÉDUCATION

Restauration scolaire, périscolaire et centre de loisirs : nouveaux tarifs

P. 8 - 11 DOSSIER

Un budget 2024 basé sur des valeurs de solidarité et d'équité

P. 12 - 13 DÉMOCRATIE CONTINUE

Retour en images sur quelques réalisations des Budgets Participatifs 2023
Lancement de la 2^e édition
Secteur de la gare de Lagrave - Nouvel atelier de concertation
Agenda des Conseils de Quartier

P. 14 AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Les Foulées du plan d'eau 2024
Les Marchés Gourmands de Gazillon
«Promenons-nous» - festival des 0-6 ans
En route vers les jeux olympiques !

P. 15 EXPRESSION POLITIQUE



Une visite de pré-rentreé des écoles pour Nordine Guendez et Gérard Lagofun pour d'assurer de la bonne tenue des travaux de l'été

Chères Ambarésiennes,
Chers Ambarésiens,

Pour la ville comme pour chacun, le temps de concrétisation des projets est toujours trop long. Trop long, surtout lorsqu'il doit répondre à l'urgence de situations difficiles. Plus acceptable, quand il permet l'amélioration d'une activité qui malgré tout fonctionnait. Apprécié souvent, quand il ouvre de nouveaux possibles. Le budget municipal, voté par la seule majorité, porte cette triple ambition : rénover, concrétiser, préparer la ville de demain. Notre feuille de route est constante : agir pour que votre quotidien soit amélioré. Un enjeu également impulsé par les budgets participatifs dont nous lançons la 2^e édition le 15 mai. Je sais compter sur votre engagement citoyen : à vos projets !

Dans un contexte économique et international particulièrement sensible et contraignant, prenant en compte la poursuite du désengagement de l'Etat et la hausse des prix de l'énergie, ce budget adapte ses ambitions, s'engage dans le désendettement, réalise le projet municipal sans peser sur le portefeuille des Ambarésiens : les investissements

se poursuivent dans un rythme adapté (réaménagement du parc Midsomer Norton, création d'un poste de policier municipal, travaux de végétalisation et de voirie, renforcement du service public ...), sans augmenter la part ambarésienne des impôts locaux.

Être élu de sa ville est un engagement au long cours. Il ne peut se mettre en œuvre qu'avec des femmes et des hommes de conviction. Après 27 ans de temps personnel donné aux autres, de loyauté, de travail discret et déterminé au service de trois maires socialistes, Gérard Lagofun, adjoint au maire depuis 20 ans, a choisi d'arrêter ses fonctions. Il n'est pas homme bavard, mais arpenteur des rues de notre cité, il a contribué grandement à la ville que nous connaissons aujourd'hui. Je veux ici le remercier chaleureusement. Ma retenue traduit mon émotion, ma gratitude.

Retrouvez dans ce magazine, les temps forts de l'actualité culturelle, sportive et festive. Les beaux jours arrivant, cela sera l'occasion de partager de bons moments au grand air.

Fidèlement vôtre.
Nordine Guendez

ALTO - Magazine municipal de la ville d'Ambarès-et-Lagrave
n° 108 - Avril-Juin 2024 - 16 pages

Directeur de la publication : Nordine Guendez

Rédaction et conception graphique : Service communication - Crédit photos : service communication (sauf mention spéciale) / Distribution : Distriscoop / Tirage : 8500 exemplaires imprimés sur papier PEFC / Impression : BLF Impression - Dépôt légal à parution

Mairie d'Ambarès-et-Lagrave,
18 place de la Victoire
33440 Ambarès-et-Lagrave

Tél. : 05 56 77 34 77
Fax : 05 56 77 34 78
mairie@ambaresetlagrave.fr



Les Francas de la Gironde déménagent à Beaujet

Depuis plus de dix ans, la municipalité a confié la gestion des accueils périscolaires et les accueils de loisirs sans hébergement à l'association d'éducation populaire Les Francas. Installée dans une maison avenue Coty, les Francas de la Gironde déménagent dans les locaux de la base nautique Robert Lagune (quartier Beaujet). Un déménagement momentané le temps de la création du Pôle Familiales et Jeunesse (2025). La Ville cherchait un lieu plus adapté à l'accueil des familles et facilitant le travail des agents. « Avec ses grands espaces et sa localisation, Beaujet s'est imposé comme une évidence. Il réaffirme une volonté d'intensifier un service public de proximité et de qualité pour tous. » souligne Vanessa Cerqueira, Adjointe aux parcours éducatif et à la jeunesse.

L'équipe des Francas vous accueillera dans ses nouveaux locaux au 94 Avenue du Roy, à compter du 22 avril.



La base nautique Robert Lagune : nouveau lieu d'accueil des Francas.

EN BREF

Changement du jour de collecte des déchets recyclables



A compter du 3 juin 2024, la collecte des déchets recyclables (bacs verts) sera réalisée chaque vendredi.

Le jour de collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs noirs) reste inchangé : il a lieu chaque mercredi entre 5h et 12h30.

Pass TBM +Trains : l'abonnement illimité tout-en-un



Ce nouvel abonnement s'adresse aux voyageurs qui souhaitent combiner l'utilisation des réseaux TBM et TER Nouvelle-Aquitaine au sein des 28 communes de la Métropole.

Le prix : 10€ en supplément de votre abonnement TBM classique (ou pour 0 à 7 € de plus si vous bénéficiez de la tarification solidaire).

Information : boutiques TBM ou 05 57 57 88 ou bordeaux.metropole.fr

Renseignements : 05 56 77 34 77

Extension du réseau de vidéoprotection et expérimentation de la vidéoverbalisation



Le Pôle éducatif Simone Veil est sous vidéoprotection depuis le début d'année. Caméra vidéo implantée dans le quartier du Chemin de la Vie

La ville déploie son réseau de vidéoprotection. En janvier dernier, le Pôle éducatif Simone Veil a été entièrement équipé. Du côté du secteur Chemin de la Vie / Saint-Denis, cinq caméras ont été installées au début du printemps. Ce dispositif de sécurisation piloté par la Police municipale compte désormais 40 caméras avec une modernisation assurant notamment une lecture nocturne et un détecteur de mouvement vidéo.



« Nous avons pris des engagements pluriannuels à hauteur de 253 000 € sur 3 ans. L'enjeu : Nous poursuivons le renforcement progressif de notre maillage sécuritaire et préventif avec des objectifs concrets comme la lutte contre les infractions routières ou la lutte contre les incivilités »

Nordine Guendez - Maire d'Ambarès-et-Lagrive

Bienvenue aux nouveaux commerçants !



De nouvelles enseignes originales se sont installées ces dernières semaines en centre-ville et dans le quartier de Lagrave. Des commerçants accueillis par la municipalité et l'association «Ambarès mon commerce».

Chez Marinette (Restaurant traditionnel) - Place du Maréchal Leclerc (face à l'église)

Sowfel Signature (Salon de soins et beauté) - 74 Avenue de la Libération

Jardin Yumi (Librairie mangas-BD-Jeunesse-Salon de thé) - 3 rue Edmond Faulat

Une médiatrice sociale pour plus de proximité

Depuis le mois de février, Vanessa est la nouvelle médiatrice sociale de la ville. Ses missions : contribuer à l'amélioration et à la préservation du cadre de vie des Ambarésiens, faciliter le dialogue intergénérationnel et soutenir les initiatives des habitants dans chaque quartier.

« Mon travail permet d'apaiser des tensions ou de résoudre des conflits à l'amiable. Mon rôle est d'être à l'écoute des habitants et de pouvoir les rassurer et les soutenir face à une situation difficile. Je suis une facilitatrice ! » confie Vanessa Baron.

Actrice du « vivre-ensemble », Vanessa peut ainsi être sollicitée pour tout type de situation conflictuelle, qu'elle soit interpersonnelle ou collective (nuisances sonores, regroupements au pied des immeubles, dégradations, problèmes de voisinage...). Si les deux parties sont d'accord pour discuter, elle organise alors des médiations où chacun pourra exprimer son point de vue dans un lieu neutre et trouver ainsi un compromis.

Une médiation de « tranquillité publique » qui s'opère notamment à partir de la bonne volonté des habitants. « Si le règlement amiable s'avère impossible ou si le conflit n'est pas de mon ressort, je fais appel aux agents de la Police municipale ou au conciliateur de Justice » explique Vanessa. Cette intervention est gratuite mais limitée : la médiatrice sociale représente la collectivité et ne peut outrepasser les prérogatives du Maire (notamment lorsque les litiges concernent le droit privé).

« Lutter contre les exclusions, les discriminations et la précarité est un autre volet important de mon métier. Chaque jour, je fais face à des situations différentes qui touchent toutes les strates sociales » précise Vanessa. En fonction du contexte, la médiatrice peut orienter les personnes en difficulté vers des services d'urgence ou la Mission locale par exemple.

Vous souhaitez prendre contact avec la médiatrice sociale : Tél : 07 78 82 56 07 - mediation@ambaresetlagrave.fr

A noter que la médiatrice sociale participera désormais aux conseils de quartiers présidés par le maire.



Les Connectives #9

Festival de la jeunesse du 23 au 26 avril



Si les hirondelles ne font pas le printemps, « Les Connectives » s'en occuperont. Déjà la 9^{ème} édition pour le festival de la jeunesse ambarésien impulsé par le Centre socioculturel Danielle-Mitterrand !

Ouvert à tous et totalement gratuit, l'événement met à l'honneur les jeunes bénévoles pour leur engagement dans l'organisation de ce festival culturel, sportif et solidaire. Pour le plus grand plaisir du public, les grands classiques sont attendus (jeux vidéo, roller disco, murder party) et des surprises sont à prévoir avant LA grande soirée de clôture ! Save the date et rejoins la tribu !

Gratuit - réservation obligatoire (selon activités) - 05 56 77 62 64

contact.csc@ambaresetlagrave.fr



Permanences du Maire

Vous souhaitez échanger avec le maire pour lui faire part d'un sujet qui vous tient à cœur ?

Nordine Guendez vous rencontre :

- Sur rendez-vous en mairie

de 14h30 à 17h les mercredis : 24 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin, 26 juin et 3 juillet
(inscription au : 05 56 77 34 77)

- Sans rendez-vous au Pôle culturel Évasion

de 9h à 11h, les vendredis 26 avril, 24 mai et 28 juin.

Ce planning peut être modifié sans préavis en fonction de l'actualité

Conseils municipaux

(salle du conseil – hôtel de ville)

Jeu 11 Avril - 18H30

Lundi 27 Mai 2024 - 18h30

Lundi 8 Juillet 2024 - 18H30

La rue du Lyonnais réaménagée

Après plusieurs mois de travaux, la rue du Lyonnais située dans le quartier de Sabarèges fait peau neuve. 450 mètres de voirie à double sens, entièrement réaménagés du pont du Lyonnais à la rue de Sabarèges.



Avant/Après, la rue du Lyonnais est totalement métamorphosée



La municipalité souhaitait proposer un espace de qualité alliant les déplacements doux et les trajets en voitures. Les riverains ont été associés à cette réflexion pour prendre en compte leurs besoins. Ainsi, des écluses ont été intégrées pour casser la vitesse et créer des places de stationnement. Les réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public ont été enterrés assurant un embellissement de la rue. Des travaux d'enfouissement co-financés par Bordeaux Métropole, le Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG) et la commune.

Rendue possible grâce au positionnement de ce projet sur le plan rocade métropolitaine, l'intégralité de la voirie bénéficie de revêtements perméables et drainants qui laissent les eaux pluviales s'infiltrer dans le sol, évitant ainsi les inondations et la saturation du réseau d'assainissement. Des espaces végétalisés embellissent notamment le sud de la rue.



« C'est le premier projet de la Rive-Droite de ce type. Il préfigure les futurs aménagements de rue. Il est novateur aussi bien sur le fond, que sur la forme, puisque c'est une réflexion que nous avons menée en concertation avec les riverains, car ces aménagements ont été construits sur le concept de la perméabilité des sols ce qui assure le bon écoulement de toutes les eaux pluviales. »

Nordine Guendez - Maire d'Ambarès-et-Lagrive

Compostage : du nouveau !

La municipalité organise régulièrement des distributions de composteurs. Le compostage : une solution simple pour diminuer la quantité de déchets organiques produits, leur donner une seconde vie... et obtenir un engrais riche pour son jardin !

Depuis quelques jours, Bordeaux Métropole propose la livraison de composteur individuel à domicile (capacité 400 litres). Principales conditions : être Ambarésien et posséder un jardin avec un emplacement en pleine terre pour y placer le composteur (inscription au 0 800 22 21 20 ou sur «mesdemarches.bordeaux-metropole.fr»)

Pour les Ambarésiens en immeuble avec espace vert disponible, les services métropolitains poursuivent l'implantation de sites de compostage partagé. Après l'éco-quartier des Érables, c'est au tour de la résidence Charles-de-Gaulle de conjuguer bénéfices écologiques et convivialité. Vous habitez dans une résidence ? Vous souhaitez créer un site de compostage partagé ? Bordeaux Métropole vous accompagne ! (renseignement : 05 56 99 84 84 / formulaire en ligne sur mesdemarches.bordeaux-metropole.fr)



Le site de compostage collectif de l'éco-quartier des Érables installé depuis 2017 permet aux habitants qui n'ont pas de jardin de composter ensemble, sur un espace commun

Stations pour véhicules électriques

2 nouvelles zones de bornes de recharge pour véhicules électriques sont désormais en service. Elles sont situées : rue Jean Moulin (centre-ville) et place du 19 mars 1962 (gare de La Gorp). Installées par Stations-E, elles s'adaptent à toutes les marques de voitures. Plusieurs formules tarifaires prix/kWh sont proposées avec ou sans engagement. Information : www.stations-e.com/fr

Restauration scolaire, vers une équité renforcée

Votée au conseil municipal du 18 mars dernier, la nouvelle grille tarifaire concerne la pause méridienne, le périscolaire et le centre de loisirs. Les tarifs sont en ligne sur le site internet de la ville et applicables à partir du 1er septembre 2024. Ils sont calculés sur la base du quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de chaque foyer. Le montant de la prestation est désormais calculé en fonction des revenus et de la composition de la famille : chaque famille paie en fonction de ses revenus et du nombre de ses enfants à charge.

Dispositions de la nouvelle tarification de restauration scolaire

- L'effet de seuil par tranche faisant varier brutalement les tarifs est supprimé.
- des tarifs spécifiques aux situations particulières des enfants, des personnels de la collectivité et de l'Éducation nationale sont proposés.
- la participation des familles reste inférieure au prix de revient des prestations : la commune prend en charge l'essentiel du coût des services publics.



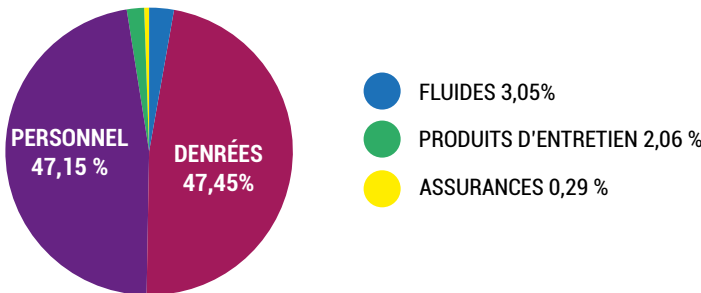
« Nous nous étions engagés à mettre en place des tarifs plus équitables, plus justes, plus solidaires basés sur une participation individualisée. Nous avons mené cette réflexion avec les services municipaux et informé en amont les représentants des parents d'élèves car le système ne tenait pas compte du quotient individuel et pouvait créer des différences importantes entre deux tranches de facturation alors que les ressources des familles étaient presque identiques. Grâce à cette nouvelle grille tarifaire, nous luttons contre les inégalités sociales. Concrètement selon les simulations réalisées sur l'année, 78% des familles voient leur facture diminuer, rester constante ou augmenter très légèrement. »

Vanessa Cerqueira - 6ème Adjointe au Maire
Parcours éducatifs et jeunesse

Coût total de la pause méridienne : 11 € par écolier

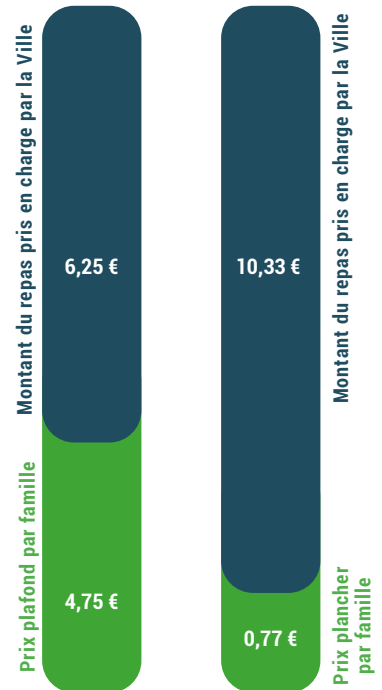
RÉPARTITION PAR POSTES DE DÉPENSES

Ce montant prend en compte les dépenses du temps de la restauration scolaire (repas préparés par le SIREC, personnels, électricité, gaz, eau...)



SIMULATION ANNUELLE DE LA PRISE EN CHARGE DU COÛT D'UN REPAS PAR LA VILLE EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

Une prise en charge du temps de repas par la ville entre 60% à 90%



« Plantons 1 million d'arbres » : l'école Aimé Césaire végétalisée

Les cours d'écoles ambarésiennes bénéficient de l'opération végétalisation portée et financée par Bordeaux Métropole à raison d'un réaménagement par établissement scolaire tous les deux ans. La cour de l'école François-Auboin fut la première à faire peau neuve. Cette année, les vacances de février ont permis de réaliser les travaux à l'école Aimé-Césaire. 410m² entièrement renaturés et perméabilisés: création d'îlots de fraîcheur, paillage, plantation d'arbustes bas et aromatiques pour éveiller les sens des 300 écoliers.



Exemple de réalisation d'un chemin traversant

Lancement d'un simulateur de tarifs pour la restauration scolaire

Avant la fin d'année scolaire, la Ville proposera un simulateur de tarifs (accessible via l'Espace famille et le logiciel Concerto). Il vous permettra de déterminer le tarif applicable à votre situation à partir de votre quotient familial. Le quotient familial est un système qui permet de moduler les tarifs de certaines prestations communales en fonction de la situation de chaque famille.

Dès qu'un changement intervient, il faudra actualiser votre situation auprès de la CAF puis informer la Direction Famille 05 56 77 34 77 – enfancejeunesse@ambaresetlagrave.fr

Un budget basé sur des valeurs de solidarité et d'équité

Le budget annuel a été présenté puis voté en conseil municipal le 18 mars dernier. 21 196 000 € de fonctionnement et 9 618 000 € d'investissement ont ainsi été fléchés pour renforcer le service public de proximité d'une part et poursuivre d'autre part le déploiement du programme de la mandature. Dans un contexte défavorable, la collectivité fait le choix de préserver le pouvoir d'achat des habitants en décidant de ne pas augmenter le taux de fiscalité.



Nordine Guendez et Justine Lafaye, son adjointe « Évaluation, performance, prospective du service public, finances et marchés publics » lors de la présentation en Facebook live

Le contexte économique inflationniste a impacté le budget de fonctionnement de la commune. « Sur une année, notre ville a dû faire face à l'envol de certains prix ou subir des décisions gouvernementales comme par exemple l'augmentation de la rémunération des agents municipaux (+239 000€), l'explosion des coûts des assurances (+130 000€), l'augmentation significative des prix de l'énergie malgré une maîtrise des consommations (+46% entre 2022 et 2023) » explique Justine Lafaye, adjointe au maire en charge des finances, de la performance et de la prospective du service public.

« Heureusement, nous avons réagi vite au moment de la crise énergétique, conséquence directe de la guerre en Ukraine avec l'instauration de mesures drastiques pour contrer l'envol des prix de l'électricité et du gaz. Avec la mise en place du plan de sobriété énergétique, l'objectif des 10% d'économies a été largement atteint et je remercie d'ailleurs tous les habitants d'avoir adopté les bons réflexes » souligne Nordine Guendez.

De nombreuses dépenses qu'il a fallu absorber malgré le désengagement financier de l'État : « depuis 2020, la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui constitue la principale aide financière de l'État aux collectivités territoriales ne cesse de diminuer. Pour 2023, nous avons accusé une baisse cumulée de 229 544 € depuis 2020. Des recettes peu dynamiques, à peine

compensées par la dotation de Bordeaux Métropole... » précise Justine Lafaye.

« Certes nous évoluons dans un contexte défavorable qui a clairement impacté notre budget de fonctionnement mais Ambarès-et-Lagrave ne fait pas figure d'exception. La plupart des communes du pays font face à cette situation. L'objectif est de garder le cap et de tenir les engagements de la mandature. Avec mon équipe, nous faisons le choix d'un niveau important d'investissement pour nous permettre de réaliser des projets et actions que ce soit en matière de services ou d'infrastructures » rajoute le maire. « Nos recettes d'investissement seront couvertes à 65% par l'autofinancement. Cette stratégie nous permet de limiter le recours à l'emprunt et de maîtrise du niveau de dette communale avec une capacité de désendettement de 7,9 ans (contre 14,9 ans en 2020) » explique Justine Lafaye.

Pour Nordine Guendez : « Ce budget, c'est le fruit d'un travail méticuleux avec les services de la ville et de la Métropole. Ma politique est basée sur des valeurs de solidarité et d'équité : j'ai fixé l'objectif de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Il était primordial de protéger le pouvoir d'achat des habitants. Parallèlement, nous avons réussi à mettre en place une tarification individualisée plus juste pour la restauration scolaire, une promesse de campagne visant à lutter contre les inégalités sociales » (voir article p. 7)

BUDGET 2024 : CE QU'IL FAUT RETENIR !

Les grandes mesures budgétaires annoncées lors du conseil municipal du 18 mars 2024 sont :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité
 - Mise en place d'une tarification individualisée plus juste pour la restauration scolaire qui génèrera une baisse des tarifs pour 65% des familles
 - Amélioration de la capacité de désendettement de la ville de 7,9 ans (contre 14,9 ans en 2020)
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré l'inflation
- Un contexte inflationnaire défavorable (augmentation significative des coûts de l'énergie, des assurances, baisse des dotations de l'État...) impactant fortement le budget de fonctionnement.
- La volonté municipale de préserver le pouvoir d'achat des Ambarésiennes et Ambarésiens.
- Un plan d'investissement ambitieux et vertueux.



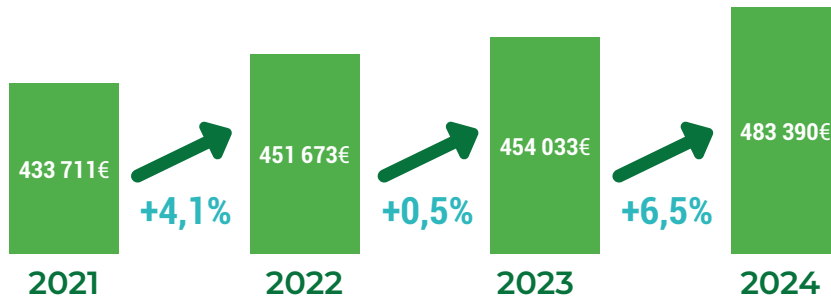
« Cette gestion rigoureuse permettra un niveau d'investissements très significatif afin de renforcer le niveau de service public et développer les actions et infrastructures pour répondre au mieux aux attentes et besoins des Ambarésiens. »

*Justine Lafaye - Adjointe au Maire
Evaluation, performance, prospective du service public,
finances et marchés publics*

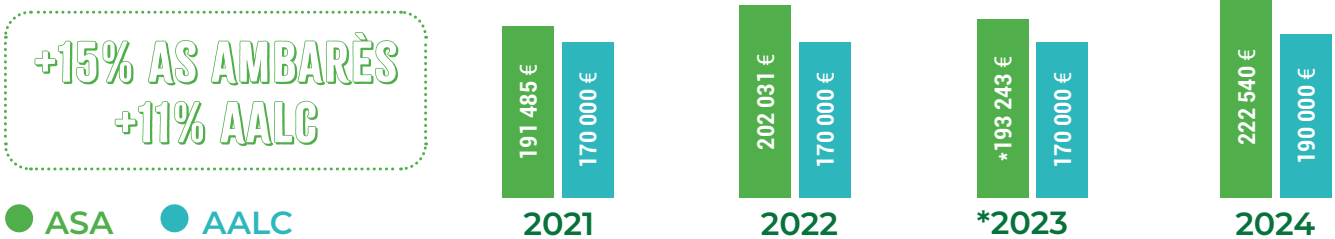
Augmentation des subventions aux associations

La Municipalité a souhaité renforcer l'aide globale à l'ensemble des associations ambarésiennes à hauteur de 36 550 € sur l'exercice 2024.

Evolution du montant des subventions attribuées aux associations



Zoom sur les subventions attribuées à l'AS Ambarès et l'association ambarésienne loisirs et culture (AALC)



* Sur cette année, en parfait accord avec l'AS Ambarès, le montant prend compte la non-réalisation de certains projets.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : DES RÉSULTATS POSITIFS

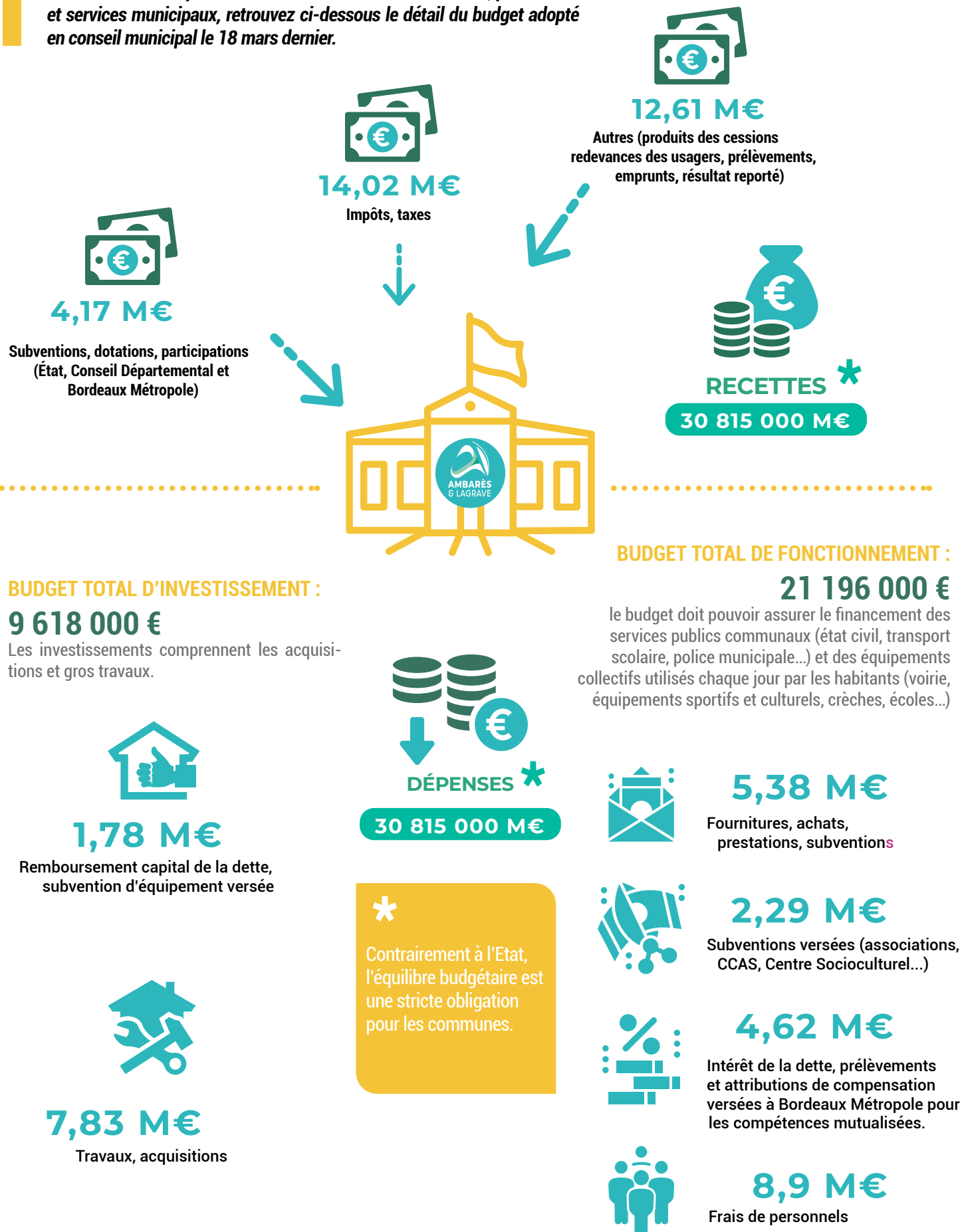
Les mesures du plan de sobriété instauré à l'automne 2022 ont permis de réduire de plus de 10% les consommations énergétiques dès la première année de mise en œuvre :

- - 26,85 % de consommation de gaz sur l'ensemble du patrimoine bâti communal
- - 12,7 % de consommation d'électricité sur l'ensemble du patrimoine municipal
- - 46,7% de consommation d'électricité avec la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h

« La Ville a réalisé 350 000 € d'économies. Des résultats très significatifs qui nous ont encouragés à poursuivre de façon pérenne l'application de ces mesures. » souligne Frédéric Guibert Directeur Général des Services.



Financé à la fois par les contribuables locaux, par les dotations et par le recours à l'emprunt, le budget communal 2024 propose un juste équilibre entre recettes et dépenses. Elaboré sous la houlette du maire, par les élus et services municipaux, retrouvez ci-dessous le détail du budget adopté en conseil municipal le 18 mars dernier.



Budgétisation des actions et réalisations phares en 2024

SANTÉ & SOLIDARITÉ

2 064 288 €
CCAS

415 362 €
Centre socio-culturel

77 550 €
Espace France Services

35 000 €
Conseillère numérique

AMÉNAGEMENT URBAIN & PATRIMOINE

1 481 192 €
Voirie, éclairage public, enfouissement des réseaux

300 514 €
Réaménagement du parc Midsomer-Norton

243 437 €
Acquisitions et réserves foncières

59 150 €
Extension de l'espace cinéraire du cimetière

SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ URBAINE

149 971 €
Extension du réseau de vidéoprotection

35 000 €
Création d'un poste de policier municipal

35 760 €
Prévention & lutte contre les violences intrafamiliales, chantiers d'insertion

28 235 €
Tranquillité publique

SPORT, CULTURE & LOISIRS

2 849 052 €
Salle de gymnastique

576 513 €
Soutien à la vie associative

487 620 €
Programmation culturelle

483 300 €
Entretien des équipements sportifs

ÉDUCATION, ENFANCE JEUNESSE

2 953 411 €
Budget éducatif & centres de loisirs sans hébergement

133 000 €
Travaux du futur Pôle famille

50 670 €
Petite enfance

TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

266 300 €
Végétalisation

595 000 €
Rénovation énergétique des bâtiments, amélioration de l'éclairage public

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

56 545 €
Soutien à l'emploi

50 300 €
Accompagnement du commerce & artisanat local

Budgets participatifs 2023 : retour en images sur quelques réalisations



« Cette première édition des budgets participatifs a parfaitement rempli les objectifs que nous avons fixés à savoir de proposer des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser le bien vivre ensemble. Avec une soixantaine de dossiers déposés, nous avons senti un réel engouement de la part des Ambarésiens, une envie de s'investir dans leur ville ou leur quartier. Au vu des très beaux projets qui ont été réalisés avec le concours des services de la ville et de la métropole, il était important d'organiser une deuxième édition. »

Nordine Guendez - Maire d'Ambarès-et-Lagrave



1

1 Parcours de renforcement musculaire au plan d'eau de La Blanche

Cette infrastructure ludique vous permettra de gagner en tonicité musculaire. Les promeneurs et sportifs pourront réaliser des exercices d'échauffement ou du cardio, des étirements, des jeux d'équilibre au cœur de la nature ! Ces différents modules en bois sont installés en plein air, derrière la base nautique Robert Lagune (entrée Beaujet après le ponton). Sportif du dimanche ou sportif aguerri, chacun devrait y trouver son bonheur en adaptant la vitesse d'exécution et le nombre de répétitions des exercices. Une activité sportive et ludique à faire en famille ou en solo.



1



2

2 Création d'une signalétique histoire et patrimoine (quartier de La Gorp)

Donner de la visibilité à l'histoire et au patrimoine ambarésien, tel était l'enjeu de ce projet.

Des panneaux informatifs implantés sur le parvis de la gare de La Gorp offrent un véritable voyage dans le temps en images au fil des siècles au cœur du « village de la Gorp ». Cette signalétique propose de découvrir, au fil d'une déambulation, l'identité de ce quartier incontournable de la commune, son héritage, ses lieux emblématiques comme la gare, le lavoir ou l'école Saint-Pierre... Une fabrication 100% « made in Ambarès-et-Lagrave » : une écriture et une documentation portées par une équipe dynamique et un artisan plein d'inventivité qui a choisi le corten pour façonner ces panneaux qui auront dans le temps un effet rouillé très esthétique.



2

3 Fabrication et pose de nids pour les hirondelles et les chauves-souris

Ce projet porté par le Groupement de locataires de l'écoquartier des Erables présente 2 objectifs en faveur de la biodiversité : la lutte contre les moustiques et la réintroduction-nidification de l'hirondelle et de la chauve-souris (2 espèces classées premiers prédateurs naturels des moustiques).

Une belle opération comprenant un volet ludique et pédagogique : des ateliers animés par l'association « Tous aux abris » proposant la fabrication de nids étaient proposés dans les écoles. Ainsi 32 nichoirs d'hirondelles (en boue) et 32 nichoirs de chauve-souris (en bois) ont été réalisés par les écoliers ambarésiens. Les nids « faits maison » seront installés prochainement dans les parcs de la ville et dans les cours des écoles participantes (François Auboin, Aimé Césaire et La Gorp).



3



3

Ont également été réalisés, les projets lauréats suivants : formations aux premiers secours / Distribution de nichoirs, abris et mangeoires pour les oiseaux et les chauves-souris / Implantation de nichoirs à chauve-souris pour lutter contre la prolifération des moustiques.

Les services de la Ville remercient tous les lauréats pour leur participation active dans la phase de réalisation. Deux projets tributaires de la météo défavorable ont été retardés : l'implantation des 2 aires de jeux sur les bords du plan d'eau de La Blanche est programmée avant l'été. Les plantations du jardin forêt auront lieu cet automne, la préparation du terrain ayant nécessité plus d'analyses et d'aménagements que prévus.

Lancement de la nouvelle édition des budgets participatifs le 15 mai

Le Budget Participatif est un processus de démocratie participative permettant aux Ambarésiens âgés de 15 ans et plus de proposer des projets citoyens qui, s'ils sont lauréats, seront financés par la Ville. Son principe est le suivant : une enveloppe budgétaire de 80.000€ est consacrée à la réalisation de projets proposés et choisis par les habitants lors d'une votation citoyenne.



Initiés pour la première fois en 2022, ces projets visent à améliorer le cadre de vie pour l'intérêt général et le bien vivre ensemble. Chaque participant devra inscrire son projet dans une des 4 catégories :

- Aménagement et cadre de vie (mobilier urbain, éclairage public, voirie, propreté urbaine)
- Transition écologique et biodiversité (mobilités, fleurissement, espaces verts)
- Action sociale, prévention & éducation (santé, solidarité, sécurité, apprentissage...)
- Sport, culture et loisirs

Vous avez du 15 mai au 30 juin pour déposer votre projet* :

- Via le formulaire d'inscription en ligne intégré à l'espace citoyen sur le site internet: www.ambaresetlagrave.fr
- Via le formulaire d'inscription papier mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville (place de la Victoire). Il devra être déposé dans l'urne prévue à cet effet située dans le hall d'accueil ou être retourné par courrier à la mairie

*La municipalité invite chaque habitant intéressé par un dépôt de projet à prendre connaissance de la Charte du budget participatif 2024/2025 détaillant les modalités de participation et le calendrier sur le site internet de la ville (Espace citoyen).



« Pour cette 2e édition, nous avons 2 petites nouveautés. La première : nous avons souhaité valoriser et encourager les projets portés par les jeunes Ambarésiens ou à destination de la jeunesse, en dédiant une enveloppe spécifique de 8000€, en ouvrant la possibilité de déposer des projets par classe ou groupe d'enfants. La seconde porte sur la modification de la composition de la « Commission extra-municipale » dont le rôle est de sélectionner les projets qui seront soumis à la votation citoyenne. Désormais 9 Ambarésiens y siègeront (au lieu de 3 lors de la 1ère édition) : 3 aînés, 3 parents d'élèves, 3 jeunes désignés par tirage au sort. »

*Alain Casaurang - 1er Adjoint au Maire
Démocratie locale, vie de quartiers, gouvernance partagée,
communication et culture*

« Secteur de la gare de Lagrave – Imaginons le quartier de demain ! » : nouveau rendez-vous, lundi 3 juin à 18H30

A l'automne dernier, la ville a lancé une nouvelle réflexion sur un projet d'aménagement visant à la redynamisation économique du quartier de la gare de Lagrave, tout en maîtrisant l'utilisation du foncier.

La municipalité, La Fab (aménageur de Bordeaux Métropole) et la Capitainerie (pilote de la concertation) vous donnent rendez-vous pour un deuxième atelier de concertation le lundi 3 juin à 18h30 en gare de Lagrave. Pour rappel, lors du 1er atelier, 5 grands enjeux avaient été identifiés sur ce secteur de 35 hectares : « S'ouvrir vers les espaces naturels » - « Créer des liaisons douces vers St Vincent de Paul, Lagrave et le centre-ville » - « Profiter des évolutions du site de l'IRSA pour le réintégrer au quartier » - « Connecter la gare » - « Révéler l'eau »

Cet événement de participation citoyenne est ouvert à tous et sera dédié à la thématique des mobilités.



Conseils de Quartier



Organisés au Pôle culturel Évasion et présidés par M. le Maire, les Conseils de Quartier permettent de rendre compte aux Ambarésiens des actions et temps forts de la Ville et de leur donner la parole sur le sujet de leur choix ou leurs préoccupations.

Quartier 3 - Mardi 28 mai 2024 - 18h30
Quartier 2 - Mardi 4 juin 2024 - 18h30

Quartier 4 - Mardi 11 juin 2024 - 18h30
Quartier 1 - Mardi 18 juin 2024 - 18h30



À NE PAS
MANQUER

ambaresetlagrave.fr

« Promenons-Nous ! » Le festival des 0-6 ans

Sam. 25 Mai / 15h - 18h30

Parc Charron (rue E. Faulat)

Les professionnels et partenaires de la Petite Enfance vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition de son mini-festival.

Aussi ludique que pratique, «Promenons Nous» propose de nombreux stands d'informations sur les loisirs des tout-petits, les modes de garde, tout pour bien grandir à Ambarès-et-Lagrave !

Renseignements au 05 57 77 52 80.



En route vers les JO !



Dans les prochains mois, la ferveur autour des Jeux Olympiques et Paralympiques va s'installer dans le pays et Ambarès-et-Lagrave n'est pas en reste. Dans les services municipaux comme chez les partenaires associatifs, de nombreuses actions et événements se préparent, qu'ils concernent l'ensemble des écoles qui participeront à de grandes olympiades, ou même les seniors pour lesquels le CCAS prépare de nombreuses surprises.

Côté culture et spectacles, début juillet devrait réserver de beaux moments au Pôle culturel Evasion, comme à la bibliothèque François-Mitterrand, qui reprogramme «La Mêlée» du Collectif Jesuisnoirdemonde, le 4 mai prochain aux Vieilles Halles.

Répondant à différents appels à projets en lien avec les JO, la programmation ambarésienne est en cours de finalisation à l'heure où nous écrivons ces lignes. Rendez-vous sur l'agenda du site internet de la ville pour ne rien manquer et profiter de l'esprit olympique à deux pas de chez soi.

Les foulées du plan d'eau de la Blanche



Sam. 4 Mai 2024 - Complexe sportif Lachaze

Course de 21 km - Course de 10 km - Marche de 10 km - Premier départ à 10H

Organisées par la section Sport-Endurance de l'As Ambarès, en partenariat avec la Ville, les Foulées du plan d'eau reviennent avec la même énergie et bonne humeur qu'en 2023.

L'édition de l'an dernier avait rassemblé foule de sportifs de tous niveaux le temps d'une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité. Une formule enrichie d'un village bien-être installé sur site qui accueillera de nombreux partenaires de l'AS Ambarès et proposera de nombreuses animations.

Sportif confirmé ou simple amateur, jeune ou moins jeune, cet événement est ouvert à tous. À vos baskets !

Courses sur inscription - Plus d'informations auprès de l'AS Ambarès : 05 56 77 67 96

Les Marchés Gourmands de Gazillon #2024

Rendez-vous les jeudis 23 mai, 30 mai, 13 juin et 27 juin de 18h à 22h
place Raoul Gazillon (Chemin de la Vie).



Ambarès-et-Lagrave, en partenariat avec différentes associations, organise la 2e édition des marchés gourmands, événement qui met à l'honneur les circuits courts.

4 soirées, 4 destinations ! Soirée allemande, basque, portugaise ou encore américaine, 4 bonnes raisons de venir découvrir l'âme festive d'un quartier historique.

Ces marchés gourmands rassembleront des producteurs régionaux, l'occasion de promouvoir l'alimentation saine et de soutenir la filière locale. L'ambiance ne sera pas oubliée avec de la musique live, tout au long de la soirée.

Plus d'informations au 05 56 77 34 70



GRUPE MAJORITAIRE - NOTRE PARTI PRIS, C'EST VOUS

De scissions répétées en alliance surprenante, l'opposition ambarésienne cherche encore son programme et sa vraie nature, même si les derniers événements la révèlent un peu plus. Loin de ces arrangements d'arrière-boutique, nous (groupe majoritaire), nous mobilisons au quotidien pour faire avancer nos projets.

Respectueux de nos électeurs et de l'ensemble de la population, nous travaillons chaque jour à la mise en œuvre de nos engagements. Nous présentons un budget d'investissement adapté à la réalité économique, prenant en compte la hausse des prix de l'énergie et les carences de l'état, sans ponctionner davantage les ressources des Ambarésiens, sans alourdir vos impôts, tout en réduisant l'endettement de la commune.

Ce budget que, seuls, nous venons de voter, décline clairement les objectifs de notre mandat et affiche un accompagnement renforcé pour que la vie sur notre territoire soit plus douce, plus solidaire, plus sûre et réponde aux enjeux d'avenir.

L'éducation et le social sont les deux priorités de notre

équipe. L'éducation d'abord parce qu'elle est l'outil de la connaissance, de l'ouverture d'esprit et du vivre ensemble. Le social, parce que le rôle des collectivités est de ne laisser personne au bord du chemin, de rendre plus doux, pour tous, un monde qui peut être violent.

A ces deux priorités s'ajoutent les nécessités de l'aménagement et de la sécurisation de nos routes, l'adaptation de nos entrées de ville aux modes de déplacement doux, le développement de nos gares et le choix d'une sécurité accrue : nous renforçons la vidéoprotection, expérimentons la vidéo verbalisation et créons un poste de policier municipal.

Enfin, c'est à notre collègue et ami, Gérard Lagofun, que nous souhaitons consacrer les derniers mots de cette tribune. Nous lui adressons un salut fraternel et les remerciements qu'il mérite pour ses 27 années d'engagement désintéressé dont 20 ans en tant que Maire-adjoint au service des Ambarésiens. Il n'est pas homme bavard, nous n'en dirons donc pas plus. Bonne route à toi, Gérard. Respect.



GRUPE OPPOSITION - AVANCER ENSEMBLE AVEC DAVID POULAIN

J'ai proposé au Maire la création d'un Conseil de Sages (supprimé en 2020) comme outil de la Démocratie locale.



GRUPE OPPOSITION - UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE VILLE

Expression non remise



GRUPE OPPOSITION - UN NOUVEL AVENIR POUR AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Bilan à 4 ans de mandat. Passif : insécurité structures à l'agonie impôts foncier en hausse Actif : Ras. Préparez vous à voter.



GRUPE OPPOSITION - AMBARÉSIEEN, AMBARÉSIEENNE, AVEC VOUS AUTREMENT

Expression non remise



GRUPE OPPOSITION - REDYNAMISER AMBARÈS

4 ans après les dernières municipales, vos élus du groupe Redynamiser Notre Ville, ont décidé de rejoindre d'autres élus d'opposition, pour former «Unis pour Ambarès-et-Lagrange». Ce nouveau groupe, fort de 8 élus, se veut transparent et à l'écoute de tous.



BUDGETS #2 PARTICIPATIFS

DU 15 MAI AU 30 JUIN 2024
DÉPOSEZ VOTRE PROJET !



jeparticipe@ambaresetlagrave.fr

FAISONS FLEURIR VOS IDÉES !

ambaresetlagrave.fr

 | 